

DÉPARTEMENT de la
MOSELLE

ARRONDISSEMENT de
METZ-CAMPAGNE

CANTON DE VIGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU
CONSEIL SYNDI

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le

4 JUIN 2024

ID : 057-200078798-20240522-12520240522D002-DE

DU SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN

SYNDICAT MIXTE
DES RUISSEAUX DU
HAUT-CHEMIN

57640 CHARLY-ORADOUR

délibération :
D_2024_3_2

Nombre de délégués en
exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

L' an deux mille vingt quatre, le mercredi 22 mai à 18 h 30, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Charly-Oradour, sous la présidence de Madame BERGER Delphine, La Présidente.

Date de convocation du : 07 Mai 2024

Titulaires : Monsieur EHLINGER Laurent, Monsieur BALLARINI Jean-Louis, Madame BERGER Delphine, Monsieur HENNEQUIN François, Monsieur SCHRECKLINGER Didier, Monsieur HUBERTY René, Madame MARQUES Maria

Suppléant(s) en situation délibérante : Monsieur COTTEL Mathieu, Monsieur FREY Nicolas, Monsieur GAILLOT Cyril

Pouvoirs :

Monsieur PIERRON Florent a donné pouvoir à Madame BERGER Delphine

Absent(s) : Monsieur TURCK Gilbert, Monsieur GAUDÉ Hervé, Monsieur CAYOTTE Jean-Paul

Excusé(s) : Monsieur DIEUDONNE Vincent, Monsieur PIERRON Florent, Madame EMMENDOERFFER Jocelyne

Secrétaire de Séance : Monsieur René HUBERTY

**Objet : ATTRIBUTION DU
MARCHÉ DE MAÎTRISE
D'OEUVRE POUR LE
PROGRAMME
PLURIANNUEL DE
RESTAURATION ET DE
GESTION DES BASSINS
VERSANTS DES
RUISSEAUX DU HAUT-
CHEMIN**

Madame la Présidente présente au Conseil Syndical le marché de maîtrise d'œuvre pour le programme pluriannuel de restauration et de gestion des bassins versants des ruisseaux du Haut-Chemin.

Elle informe les Conseillers Syndicaux qu'une consultation a été lancée le 11 mars 2024 avec réponse au 15 avril 2024.

Trois offres ont été reçues. Elles ont été analysées avec l'appui de MATEC conformément aux critères émis dans le règlement de consultation.

	BEPG	IRH Conseil Ingénieur	ISC Luxplan
Analyse financière / 40 points	40	24	28
Pour rappel, montant total HT	206 535,00 €	347 622,82 €	299 120,00 €
Analyse technique / 60 points			
Moyens / 24	20	21	20
Méthodologie / 30	22	25	20
Planning / 6	3	4	3
Sous-total analyse technique	45	50	43
Total	85	74	71
Classement	1er	2ème	3ème

Sur ces bases, Madame la Présidente propose au Conseil syndical de :

- désigner l'entreprise BEPG en tant que titulaire du marché de maîtrise d'œuvre pour le programme pluriannuel de restauration et de gestion des bassins versants des ruisseaux du Haut-Chemin pour un montant de 206 535 € HT,
- d'autoriser la Présidente à signer tout acte y afférant.

Après en avoir en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- désigne l'entreprise BEPG en tant que titulaire du marché de maîtrise d'œuvre pour le programme pluriannuel de restauration et de gestion des bassins versants des ruisseaux du Haut-Chemin pour un montant de 206 535 € HT,
- autorise la Présidente à signer tout acte y afférant.

Pour : 11 contre : 0 abstention : 0

Le secrétaire de séance,
René HUBERTY



Emis le 22/05/2024, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le

La Présidente,
Delphine BERGER

